



Munich Personal RePEc Archive

evaluation of the financing system for public schools in Madagascar

Ratovoherinavalona, Zafinjaka and Ravelojaona,
Nasandratra and Rabemiafara, Ruffin Michel and
Andriamampionona, Olivier

Université d'Antananarivo, Sciences économiques

14 January 2025

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/123327/>
MPRA Paper No. 123327, posted 21 Jan 2025 14:23 UTC

Evaluation de systeme de financement des établissements scolaires publics à Madagascar

Zafinjaka RATOVOHERINAVALONA

EQUIPE D'ACCUEIL DOCTORALE : SCIENCES ECONOMIQUES

EDSHS- Université Antananarivo

Antananarivo, Madagascar

zafinjaka@gmail.com

RAVELOJAONA Nasandratra

EQUIPE D'ACCUEIL DOCTORALE : ESPACE ET SOCIETE

EDSHS- Université Antananarivo

Antananarivo, Madagascar

nasandratraravelojaona76@gmail.com

RABEMIAFARA Ruffin Michel

EQUIPE D'ACCUEIL DOCTORALE : SCIENCES DE GESTION

EDSHS- Université de l'Itasy

Antananarivo, Madagascar

Rabemifara.ruffin@gmail.com

ANDRIAMAMPIONONA Hajanirina Olivier Philibert

EQUIPE D'ACCUEIL DOCTORALE : SCIENCES DE L'EDUCATION

GOUVSOMU : UNIVERSITE DE FIANARANTSOA

Antananarivo, Madagascar

tanahop@gmail.com

14 janvier 2025

Abstract

This article highlights the assessment of educational achievement in Madagascar in relation to the actions taken during fund transfers to public schools. Public aid for education requires an in-depth study in order to improve future financing actions whose objective is to minimize school dropout and also increase access to school. Thus, we start from the analysis relating to the different theories and the investment of human capital, then the empirical evaluation of education financing to public schools for the case of Madagascar. The result of this study highlights the importance of education financing to cover the gaps in educational achievement

in Madagascar, including the transparent, efficient and equitable management of funds allocated to education.

Keywords: Education financing, financial flow, school dropout, educational achievement, school fund subsidy, human capital.

Résumé

Cet article met en évidence l'évaluation de la réalisation éducative à Madagascar par rapport aux actions prises lors de transferts de fonds aux établissements scolaires publics. Les aides publiques de l'éducation nécessitent une étude approfondie afin d'améliorer les futures actions en matière de financement dont l'objectif est de réduire au maximum l'abandon scolaire et aussi d'augmenter l'accès à l'école. Ainsi, nous partons de l'analyse relative aux différentes théories et l'investissement de capital humain, ensuite l'évaluation empirique de financement de l'éducation aux établissements scolaires publics pour le cas de Madagascar. Le résultat de cette étude met en lumière l'importance de financement de l'éducation pour couvrir les lacunes sur la réalisation éducative à Madagascar notamment la gestion transparente, efficace et équitable de fonds alloués à l'éducation.

Mots clés : Financement de l'éducation, flux financier, abandon scolaire, réalisation éducative, ¹subvention caisse école, capital Humain

I- INTRODUCTION

L'Education considère une base fondamentale de développement humain, le contexte global dans lequel se développe le système éducatif au pays en développement est influencé par plusieurs facteurs dont les principaux sont d'ordre géographique, démographique, sanitaire, économique. Dans le cadre de l'éducation pour tous, la principale mission c'est de donner une éducation à tous les enfants, adolescents et adultes de chaque Pays. Pour les pays en développement comme Madagascar, le système éducatif connaît maints problèmes dont les élèves et étudiants sont particulièrement les plus handicapés par cette crise. Ce sont les charges parentales considérées comme une dépense inévitable pour les ménages en termes d'éducation. L'initiative entamée par le Ministère de l'Education Nationale depuis près de deux décennies concernant les subventions aux établissements scolaires publics et soutenue par la Banque Mondiale à travers le Projet d'Appui aux Education de Base vise à réduire le coût de l'insertion

¹Evaluation de la clé de répartition et de la mise à jour des dépenses éligibles pour la caisse école, Mai 2023

scolaire des enfants malagasy, à répondre aux besoins opérationnels de ces établissements et à soutenir les initiatives locales via Programme d'Emploi Contractualisé (PEC)¹/Programme d'Emploi (PE)². En effet, au niveau primaire, les Ecoles Primaires Publiques bénéficient annuellement des subventions dont une financée par l'Etat et l'autre par Projet d'Appui aux Education de Base. Dans cette optique, le projet met l'accent sur l'harmonisation, la vérification et l'équité du financement afin d'assurer une répartition juste et efficace de cette subvention caisse école. Le problématique de notre recherche se focalise : Quelle mesure opératoire à entreprendre relatif aux gestions de financement de l'éducation afin de de minimiser le taux d'abandon et de l'exclusion scolaire à Madagascar dont on va justifier que le bon fonctionnement des systèmes de transferts de fonds à temps aux établissements scolaires publics conduit à la réussite de la réalisation éducative.

Depuis quelques l'année scolaire, on a constaté un retard concernant la disponibilité des fonds de financements aux établissements scolaires publics et se fait par le biais de deux circuits différents : celui du prestataire ou de la microfinance pour la caisse école Projet d'Appui aux Education de Base, et celui du Réseau Comptable du Trésor Public pour la caisse école Ressources Propres Internes Etat. De plus, le rapport actuel sur le transfert de fonds subvention caisse école Projet d'Appui à l'Education de Base et/ou Ressources Propres Internes ne permet pas de déterminer clairement comment ces fonds sont utilisés dans chaque établissement scolaire, ni dans les différentes zones administratives pédagogique, circonscriptions scolaires et Directions Régionales de l'Éducation Nationale.

Les deux méthodes de transfert des fonds des caisses écoles présentent à la fois des avantages et des inconvénients. C'est pourquoi cette étude sur «*Evaluation de système de financement des établissement scolaires publics à Madagascar*» revêt une grande importance, afin d'analyser ces pratiques et la réalisation éducatives comme impact du financement éducatif à Madagascar.S

Plus spécifiquement, on est appelé à :

- Évaluer les circuits financiers en place en mettant en lumière leurs avantages respectifs ;
- Analyser les données collectées lors des visites dans les Services Territoriales Déconcentrés et les établissements scolaires ;

² Étude de répartition équitable de la caisse école unique : Rapport d'analyse et de présentation, Novembre 2019

- Identifier les difficultés liées au transfert des fonds dans les deux systèmes financiers actuels et suggérer des pistes d'amélioration.
- Identifier les principaux problèmes de rapportage à chaque niveau (Ecole Primaire Publique, Circonscription scolaire et Direction Régionale de l'Education Nationale).
- Estimer les paramètres de la régression linéaire relative à la réalisation éducative.

Ce travail comporte quatre parties distinctes : d'abord, la première partie traite la revue de la littérature et le cadre théorique du capital humain, la deuxième partie se concentre sur la méthodologie de l'évaluation, la troisième présente les résultats et la quatrième partie concerne la discussion liée à cette étude.

II- REVUE DE LA LITTÉRATURE ET LE CADRE THEORIQUE DU CAPITAL HUMAIN

Le capital humain désigne les compétences, connaissances, capacités physiques et mentales acquises par les individus à travers l'éducation et la formation. Ainsi, une éducation est donc considérée comme un capital³ ou stock de biens ou des richesses qui vous sert à produire. Selon le concept de G. Becker (1962 ; 1964)), l'amélioration de productivité provient du capital humain tels que le stock de connaissance, l'expérience et de savoir-faire accueilli par l'individu. Par conséquent, sur le point de vue économique, le salaire croit avec le niveau d'éducation et aussi l'éducation favorise la croissance économique d'un pays. La production résulte donc de la conjonction de trois facteurs :

$$Y = f(K, L, H) \quad (1)$$

Où K comme capital physique, L le Travail et H le capitale Humain

Dans cette partie, le travail concentre sur la dépréciation du capital humain à savoir l'abandon scolaire et l'exclusion scolaire.

Nous avons

$$\frac{dK}{dt} = sY - \delta K \quad (2)$$

$$\frac{dH}{dt} = \phi H - \psi H \quad , \quad (3)$$

s : Taux d'investissement en capital physique

δ : Taux de dépréciation du capital physique

³ Schultz (1958) et Denison (1962) : Capital Humain

Φ : taux d'investissement en capital humain

Ψ Taux de dépréciation de capital humain

En tenant compte la croissance de la population, nous avons inclure la croissance de la population active dans le modèle :

$$\frac{dL}{dt} = nL \quad (4)$$

Où

n : le taux de croissance de la population active

Actuellement, une extension du modèle pour le cas d'abandon d et de l'exclusion scolaire e permet d'écrire l'équation d'accumulation du capital humain comme suit :

$$\frac{dH}{dt} = \Phi H - (d + e + \psi)H \quad (5)$$

où d : taux d'abandon scolaire (pourcentage de la population qui abandonne l'école)

e : taux d'exclusion scolaire (pourcentage de la population qui ne bénéficie pas l'éducation)

Ainsi, nous avons

$$\frac{dH}{dt} = (\Phi - d - e - \psi)H$$

En général, l'équation d'accumulation du capital physique reste inchangée et aussi la croissance de la population active L

A l'équilibre à long terme, le modèle atteint un état stationnaire où les taux d'accumulation deviennent constants. Habituellement, si nous prenons la fonction de production comme fonction Cobb-Douglas. Nous avons :

$$Y = AK^a(H.L)^{1-a}$$

A : la productivité totale des facteurs

a : élasticité de la production par rapport au capital ($0 < a < 1$)

Cas Capital physique

$$\delta K = sAK^a(H.L)^{1-a} \quad (6)$$

Cas Capital Humain

$$\Phi H = (d + e + \psi)H \quad (7)$$

Pour obtenir les valeurs constantes de H et K ; nous allons considérer l'état stationnaire de cette équation. Nous avons

$$(\Phi - d - e - \psi) = 0$$

$$\Phi = d + e + \psi \quad (8)$$

Par conséquent, le taux d'investissement dans l'éducation doit couvrir ensemble la dépréciation du capital humain tels que le taux d'abandon scolaire et le taux d'exclusion scolaire pour maintenir un niveau de capital humain constant.

On va choisir alors une méthode de modèle de régression pour analyser l'impact du financement de l'éducation et d'étudier la relation entre le financement de l'éducation et divers résultats éducatifs. Cette évaluation nous permettra de vérifier l'équation (8).

Ainsi, la régression linéaire simple permet d'examiner la relation entre une variable indépendante (le financement) et une variable dépendante (les résultats éducatifs) tels que le taux d'abandon et le taux de promotion scolaire. Nous avons la relation suivante :

$$R_{edu} = \alpha + \beta X_{fin} + \mu \quad (9)$$

où R_{edu} : La réalisation éducative (taux d'abandon scolaire et/taux de promotion scolaire)

X_{fin} la variable subvention éducative ou budget destiné au financement de l'éducation.

α : Constante à l'origine

β : le coefficient qui représente l'effet du financement sur les résultats éducatifs

μ le terme d'erreur ou résidus

III- METHODOLOGIE

Les défaillances observées lors de la mise en œuvre du projet d'Appui à l'Education de Base concernant le transfert de fonds auprès des FEFFI ont alerté les responsables que ce soit au niveau du Ministère de l'Education Nationale ou au niveau du projet. Deux sortes de circuits financiers ont été adoptées. Arrivé à un tournant, le présent travail consiste à évaluer ces stratégies et faire sortir de manières comparatives suivies de recommandations pour le projet puisse projeter pour l'année scolaire 2025-2026. En tant qu'une recherche appliquée, cette étude répond spécifiquement à une volonté du Ministère de l'Education Nationale sur la possession des outils qui synthétisent les résultats du Projet d'Appui à l'Education de Base et avoir la situation par rapport aux cibles du projet. Nous avons recours à des méthodes

qualitatives et quantitatives pour collecter les données. Pour la réalisation de cette étude, une concertation régulière basée sur le processus participatif et l'interaction entre, d'une part, le consultant, et d'autre part, les mandataires est de mise. L'approche est répartie en deux parties dont la phase consultative et la phase opérationnelle.

III.1. Phase consultative :

La consultation au niveau centrale impliquant tous les principaux responsables du programme d'exécution de financement de l'éducation constitue la première tâche à organiser. Ce sont des hauts responsables de Ministère de l'éducation Nationale et du Ministère des Finances et du Budget. Cette consultation est suivie d'une revue documentaire du projet et de méthodes des opérations de financement de l'éducation. A l'issue de ces consultations, les différents problèmes identifiés vont nous induire à la reformulation de questionnaire tout en ciblant les personnels clés relatifs aux problématiques de gestion et de transfert de caisse école auprès des services déconcentrés (Direction Régionale d l'Education Nationale, Circonscription scolaire, Zone d'Administration Pédagogique, Etablissements et FEFFI⁴). De plus, l'identification des zones d'étude pour l'évaluation se fera à travers l'atelier de démarrage. Cependant, la méthodologie adoptée est un échantillonnage probabiliste qui prend en compte la taille des Circonscription scolaire dans chaque région et le nombre des établissements. Entre autres, la situation géographique, rural et urbain, qui influe sur la disponibilité des réseaux de microfinance et la circulation des informations. L'identification de ces zones a été discutée au cours de l'atelier de consultation. Parmi les critères importants pour cette étude sont : Le délai du transfert des fonds, le Coût relatifs aux transactions, l'accessibilité et la couverture des prestataire responsable de paiement, la transparence et la traçabilité, la Sécurité des Transferts, et la Flexibilité et adaptabilité, la Satisfaction des Bénéficiaires ainsi que le système de reporting de paiement.

III.2. Phase opérationnelle

III.2.1. Enquête qualitative

Des interviews semi-directives auprès des parties prenantes locales de la gestion de caisse école seront effectuées dont les données sont de nature qualitative ou quantitative. Ce processus a

⁴ DÉCRET N°2024-068 du 23 janvier 2024 portant sur la réorganisation de la « Farimbon 'Ezaka ho Fahombiazan'ny Fanabeazana eny Ifotony (FEFFI) »

pour intérêt d'apporter les perceptions des concernées sur l'effort déployé par le Ministère de l'Education Nationale et le Projet d'Appui à l'Education de Base pour le transfert de fond notamment sur le système d'allocation de caisse école au sein des Ecole Primaire Publique et d'autre côté sur l'impact de ces actions par le biais du comportement des bénéficiaires. Ces entretiens sont assurés par le consultant.

III.2.2. Enquête quantitative

Afin de bien mener cette partie de notre intervention, le recueil des informations quantitatives à partir des différents rapports de défaillance de circuit financier de transfert de fonds et du système de reporting de la caisse école actuel et les autres documents liés à ce circuit financier auprès des parties prenantes de caisse école est la deuxième phase de notre collecte. Entre autres, les informations de nature quantitative obtenues à partir de notre questionnaire complèteront cette phase également.

Les personnes jugées pertinentes pour répondre à présente recherche sont ventilées selon leurs fonctions par le Direction Régionale de l'Education Nationale, Chef Circonscription scolaire, Chef Zone d'Administration Pédagogique, les Référent FEFFI Caisse école, comptable, directeur des écoles, membres du FEFFI, les enseignants, responsable auprès de la perception principale du trésor, et représentant des prestataires privés provenant des agences de microfinances approuvées par le Ministère de l'Education Nationale et le Projet d'Appui à l'Education de Base.

III.3. Phase analytique

Cette phase concerne la synthétisation des informations collectées et le rapportage. La compilation et l'analyse des informations recueillies lors des étapes précédentes selon un Outil bien adapté seront faites. Cet outil permet de déterminer l'aptitude actuelle de l'organisation à vivre une expérience de développement de son institution. L'utilisation des logiciels statistiques comme STATA 17 est sollicitée pour l'exploitation des données. Un atelier d'exploitation des informations recueillies a eu lieu pour rédiger le rapport de cette étude. Et finalement, un atelier de restitution de ces résultats a été fait afin d'étoffer la version finale de la recherche selon les recommandations des participants.

IV- RESULTATS DE L'EVALUATION

Cette partie traite les données collectées lors de la descente sur le terrain et met en exergue les deux flux financiers. Il s'avère nécessaire de rappeler les deux circuits en vue d'une comparaison objective.

Le prestataire répond partiellement de l'attente du Ministère de l'Education Nationale concernant le transfert de fonds. En effet, le transfert est réalisé au début de la rentrée scolaire à savoir le début de paiement était le 16 Septembre 2023. Pour cette année scolaire 2024-2025, le paiement a commencé le 16 octobre 2024. Autrement dit, pendant le premier bimestre de l'année scolaire.

Quant au flux Réseau Comptable du Trésor Public⁵, quatre critères de comparaison se distinguent en termes d'avantages à savoir : la couverture géographique paiement privé de coût de transaction, fonds sécurisé jusqu'aux bénéficiaires locaux avec un reporting systématique de plateforme numérique.

En résumé, le flux Réseau comptable du Trésor Public répond plus aux attentes du Ministère de l'Education Nationale que celui des prestataires.

Problèmes de transfert des fonds avec les deux flux financiers actuels :

Les problèmes liés aux transferts des subventions des caisses écoles se résument en trois éléments répartis suivant la nature des transferts dont le Réseau Comptable du Trésor Public (RCTP) et/ou les prestataires comme la Paositra Malagasy, les autres microfinances et la gestion pure des allocations de caisses écoles dans les établissements concernés :

Les problèmes liés aux transferts du Réseau Comptable du Trésor Public :

On peut les classer en deux catégories : d'abord, ceux liés à la distance entre l'établissement scolaire et le Réseau Comptable du Trésor Public et ensuite, ceux liés à l'administration.

La distance entre l'établissement scolaire et le Réseau Comptable du Trésor Public est un facteur de blocage dans le transfert des allocations des caisses écoles. En fait, les établissements scolaires, situés dans zones enclavées loin de la représentation du Réseau Comptable du Trésor Public et à haut risque en matière de sécurité (zone rouge), prennent en charge les frais de déplacement des mandataires des membres FEFFI pour le retrait des allocations ainsi l'acheminement des fournitures achetées vers l'établissement en question. Vue la distance entre

⁵ Convention de prestation de paiement de la subvention « caisse école » aux associations « FEFFI » par réseau comptable du Trésor du 1er Octobre 2021

les deux localités, ces charges sont élevées. Une fois, les mandataires des membres FEFFI arrivés au Réseau Comptable du Trésor Public sont confrontés à diverses contraintes : l'erreur sur les pièces comptables à remettre au Réseau Comptable du Trésor Public pouvant rejeter le dossier de paiement en totalité, l'attente du calendrier de paiement au niveau du Réseau Comptable du Trésor Public en cas d'insuffisance de crédit disponible pour le paiement si la somme à payer est assez élevée, la modification et le surplus des pièces à demander, etc. augmentent les charges à payer des établissements scolaires pour les mandataires jusqu'au paiement effectif des allocations.

A part ces contraintes, il y a lieu de préciser une autre face rendant difficile le transfert des allocations des caisses écoles est la lenteur administrative. Cela est causé par la coupure fréquente d'électricité et/ou les matériels informatiques insuffisants (microordinateur, imprimante, réseau internet, réseau de la téléphonie mobile, etc.).

Le calendrier de paiement établi par le Réseau Comptable du Trésor Public ne convient pas tout à fait à la réalité des zones enclavées. La procédure de dérogation de paiement nécessite pourtant un long processus et générant un surplus de charges pour les bénéficiaires.

Les problèmes liés aux transferts affectés aux prestataires privés :

La classification des problèmes de transferts relatifs aux prestataires privés se divise en deux catégories bien distinctes dont le premier se focalise sur le prestataire lui-même et le deuxième relatif au lieu de l'établissement bénéficiaire.

D'abord, la somme de l'allocation reçue est diminuée des frais de commission du prestataire. L'établissement scolaire supporte deux charges imprévues : les frais de déplacement des mandataires et les frais de retrait des allocations représentant les commissions des prestataires privés. Afin de minimiser ces dernières, le ministère de tutelle devra prendre en charge les frais de commission de transfert ou bien choisir un prestataire ayant des coûts de transfert avantageux ainsi que des représentations de proximité par rapport aux autres.

Ensuite, l'enclavement de l'établissement bénéficiaire par rapport à la représentation du prestataire pour le retrait constitue un autre obstacle pour le retrait des allocations. S'ajoutant aux commissions de retrait, les frais de déplacement et d'hébergement des mandataires des membres FEFFI pour le respect du calendrier de paiement constitue un fardeau pour l'établissement lui-même.

Les problèmes liés à la gestion pour des allocations de caisses écoles dans les établissements concernés :

La gestion des allocations des caisses écoles présente de difficultés qui peuvent-être regroupées en trois catégories à savoir : les problèmes rencontrés lors de la procédure de déblocage des fonds, puis les problèmes observés pendant le paiement des allocations de caisses écoles et enfin ceux relevant de la procédure d'après paiement.

Une fois avisée de la préparation des pièces comptables nécessaires pour le déblocage des allocations des caisses écoles, les établissements scolaires sont confrontés à certains problèmes : d'abord, la démotivation voire la non disponibilité fréquente des membres du bureau de la FEFFI dans la constitution des pièces car ils exercent cette activité à titre de bénévolat, ensuite, la divergence d'idées entre le directeur d'établissement et les membres FEFFI constitue aussi une autre entrave à la préparation de la procédure de paiement des allocations des caisses écoles.

Ayant obtenu l'accord du Réseau Comptable du Trésor Public du visa : « bon à payer », les allocations des caisses écoles payées aux mandataires seront déduites les frais de déplacement et d'hébergement de ces derniers issus des zones enclavées, des frais de dossiers subventionnés par les établissements ainsi que de la déduction pour la garde caisse. Ces différents facteurs expliquent la minoration des allocations des caisses écoles par rapport au montant prévu.

Enfin, la minoration du montant des allocations des caisses écoles rendent difficile l'élaboration des rapports conformément aux Programme d'Emploi Contractualisé ainsi qu'une insuffisance des fournitures acquises de manière qualitative que quantitative.

La validation tardive de la Liste des Bénéficiaires de Caisse Ecole et la durée de Demande d'Avis de Non Objection conduisent au retard de transfert de fonds en général. Les frais de la commission des Microfinances à la hauteur de 3.2% (en moyenne)⁶ de la somme totale et à verser dans les comptes des FEFFI sont à la charge du Bailleur (Projet d'Appui à l'Education de Base) dont la couverture de paiement rapproché est très limitée au niveau national. De plus, les prestataires ne disposent pas encore une plateforme numérique pour réaliser un reporting instantané.

⁶ Manuel d'Opérations : COMPOSANTE 3 « Amélioration de la gestion scolaire pour augmenter la promotion de l'élève », SOUS COMPOSANTE 3.1 « Créer et financer un programme unique de subventions aux écoles harmonisé, vérifié et équitable », Mai 2018

Une autre réalité sur le transfert de fonds a eu lieu sur la durée. Chaque étape du processus de transfert est chronophage ; ce qui explique le grand retard de paiement de la caisse école en général puisque le traitement des dossiers de transferts atteint environ 49 semaines dont l'élaboration de la Liste des Bénéficiaires de Caisse Ecole s'étale sur 8 semaines. De plus, l'exécution budgétaire comprenant l'élaboration du Projet de décision, l'engagement, la liquidation et le mandatement et dure environ 15 semaines.

Malgré les lourdeurs au niveau des procédures ; on peut également noter une amélioration d'avancement de paiement de subventions caisse école ressources propres Internes l'année scolaire 2022/2023 et 2023/2024. Ainsi, le financement destiné au développement de l'éducation ne sont jamais arrivées avant la rentrée scolaire à Madagascar telles les subventions caisses écoles, les fonds destinés aux formations des enseignants, les fonds relatifs aux cantines scolaires, etc. ... Ces problèmes de transfert de fonds ralentissent la réussite de la réalisation éducative à Madagascar notamment sur l'éducation de base.

Problèmes relatifs au du rapportage à Madagascar dans le domaine de l'éducation :

Manque de ressources financières : les établissements scolaires publics rencontrent une insuffisance de ressources financières pour investir dans des outils de gestion financière. De plus, la liste des dépenses éligibles ne comprend pas l'achat de matériel essentiel pour le reporting.

Insuffisance de formation : Les membres de la FEFFI (le président, le secrétaire exécutif en la personne du chef d'établissement et le trésorier) peuvent manquer de formation adéquate en gestion financière et en rapportage, ce qui limite leur capacité à produire des rapports précis et complets répondant aux attentes des bailleurs et Ministère responsable.

Absence de matériel : Dans certaines écoles, le manque de matériel peut expliquer un rapportage imprécis et non transparent. En effet, l'absence d'outils de gestion tels que les ordinateurs ou le canevas unique pour les rapports, rend difficile la tenue de registres⁷ financiers précis. Cela peut entraîner des erreurs dans la saisie des données et des omissions dans les rapports. La collecte de données financières et administratives devient également plus complexe. A l'instar d'écoles qui n'ont pas accès à des outils de communication (téléphones, internet), il peut être difficile de transmettre les informations nécessaires aux Chefs de Zone

⁷Evaluation de la clé de répartition et de la mise à jour des dépenses éligibles pour la caisse école, Mai 2023

d'administration Pédagogique. De leur côté, les Chefs de Zone d'administration Pédagogique rencontrent les mêmes difficultés pour envoyer les rapports aux Référent FEFFI Caisse école auprès de Circonscription scolaire.

Faible niveau de communication : La mauvaise communication entre les différentes hiérarchies (Circonscription scolaire vers Chef de Zone d'administration Pédagogique vers école et/ou école vers Chef d'administration Pédagogique > Circonscription scolaire) retarde les opérations liées à la caisse école. En effet, certains directeurs enquêtés affirment ne pas avoir été informés à temps des dates importantes telles que le début de paiement et la date limite pour soumettre le rapport d'utilisation de la caisse aux chefs Zone d'Administration Pédagogique. Cette situation peut entraîner des lacunes dans la collecte des données nécessaires pour un rapportage efficace.

Instabilité des caisses écoles : L'arrivée tardive ou non de financement perturbe pratiquement la prévision des dépenses inscrites dans le Programme d'Emploi Contractualisé et complique le rapport d'utilisation. Pour l'année scolaire 2021-2022, la caisse école RPI n'était jamais parvenue aux établissements.

Manque de soutien institutionnel : Les écoles ne reçoivent pas suffisamment le soutien nécessaire de la part du Ministère de l'Education Nationale pour mettre en place des systèmes de rapportage efficaces.

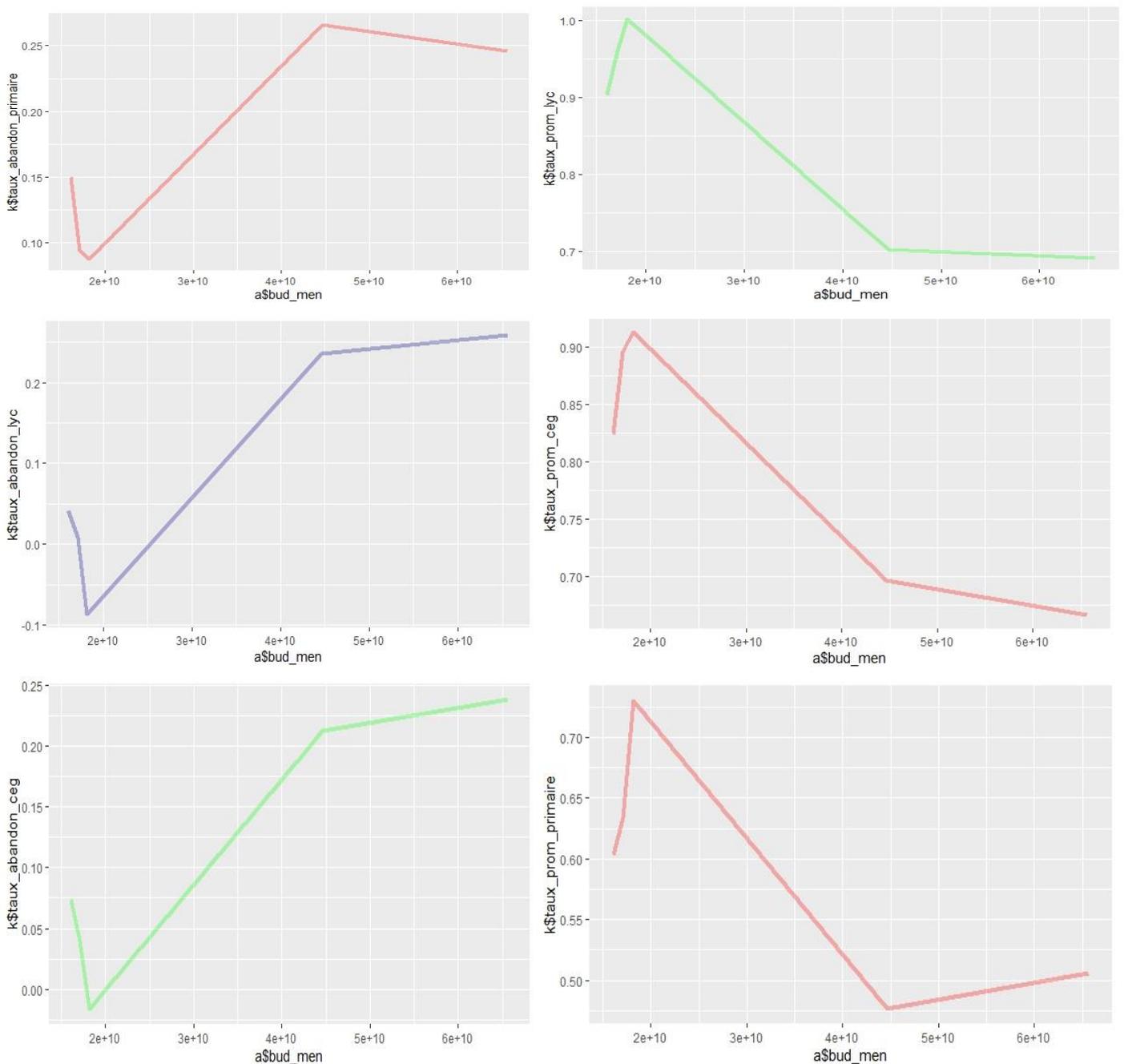
Culture de la transparence : Dans certaines régions, les chefs d'établissement contribuent à maintenir un manque de transparence ; ce qui rend difficile l'adhésion des autres membres de la FEFFI aux pratiques de rapportage malgré l'obligation de tenir une assemblée générale pour le compte rendu.

Pression sur le personnel : Les chefs d'établissement, en particulier les directeurs dans les zones éloignées, sont souvent très sollicités. En effet, ils enseignent une ou deux classes ; ce qui réduit le temps qu'ils peuvent consacrer à la préparation des rapports financiers.

Instabilité des membres de la FEFFI : Les changements fréquents dans la gouvernance de la FEFFI peuvent affecter la préparation du rapport d'utilisation de la caisse école, ce qui rend le rapportage encore plus difficile. En vérité, les trésoriers et/ou les président de la FEFFI, voire le chef d'établissement quittent le poste pour des diverses raisons et les nouveaux entrants n'arrive pas à maîtriser la pratique de rapportage.

Corruption : Dans certaines situations, la corruption peut nuire au processus de rapportage. Les fonds alloués aux écoles peuvent être détournés, rendant ainsi la transparence et la responsabilité plus difficiles à atteindre. Des plaintes sont signalées au niveau de l'Unité de Contrôle et Audit au sein du Ministère de l'Éducation Nationale faisant état de détournements de fonds dans des établissements scolaires.

Figure1 : Illustration le taux d'abandon scolaire et le taux de promotion scolaire par niveau en fonction de Budget de Ministère de l'Éducation Nationale de l'année 2018-2022

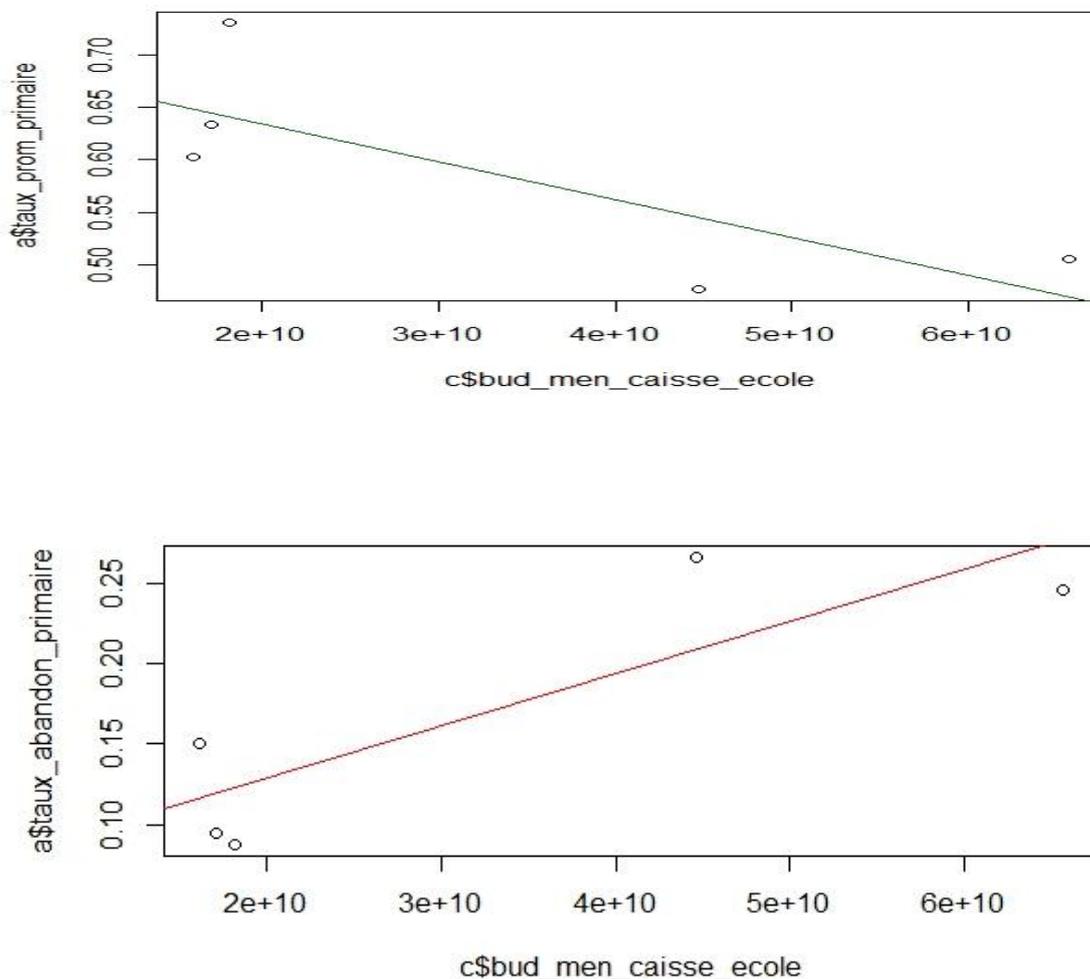


Source : Donnée Direction de Planification de l'Éducation et Direction de Affaires Administratifs et Financiers de Ministère de l'Éducation nationale.

On remarque que, la réalisation scolaire des deux dernières années a connu une évolution par la réduction de taux d'abandon et un effort sur l'augmentation de taux de promotion scolaire pour l'enseignement primaire. Cette réalité a été expliquée par l'augmentation du budget de l'éducation et aussi l'effort sur l'avancement de transfert des fonds caisse école organisé par les responsables du Ministère de l'éducation Nationale.

Pourtant, une augmentation de taux d'abandon scolaire résiste encore pour les Collège et lycée d'enseignement général même s'il y a augmentation du budget. Pareillement, le taux de promotion a connu aussi une diminution pour les années 2021 et 2022. Cette situation est expliquée par la défaillance en matière de planification de programme d'emploi du fonds caisse école pour les responsables de gestions de fonds au niveau des Collèges et lycées d'enseignement général puisqu'ils ne sont pas bénéficiaires de ces fonds caisses écoles avant l'année 2022.

Figure 2: Illustration de corrélation des variables taux de promotion scolaire et budget caisse école primaire ainsi que le taux d'abandon et budget caisse école.



Source : Source : Donnée Direction de Planification de l'Éducation et Direction de Affaires Administratifs et Financiers de Ministère de l'Education nationale.

Les variables taux de promotion scolaire et budget caisse école primaire sont corrélée négative ment. Ainsi, il est évident selon la figure3 la dépendance linéaire négative où le coefficient de corrélation de Pearson vaut -0.7830773 et le coefficient de corrélation de Spearman⁸ est équivalent à -0.5 . Cependant, les impacts de l'allocation caisse école aux établissements scolaires publics primaire sont indispensables selon le coefficient de corrélation. Une illustration importante sur la figure 3 montre un effort considérable pour la réduction de taux d'abandon scolaire. Le modèle (5) met en lumière l'importance de l'éducation, des taux d'abandon scolaire et des taux d'exclusion scolaire dans le processus de la croissance économique. Il souligne que pour maximiser l'accumulation de capital humain, les politiques éducatives doivent non seulement promouvoir l'accès à l'éducation, mais aussi s'attaquer aux causes de l'abandon scolaire. L'intégration de ces paramètres permet d'analyser plus finement les dynamiques de la croissance économique en tenant compte des défis liés à l'éducation.

V- DISCUSSION

Afin de répondre aux attentes du Ministère de l'Education Nationale concernant l'efficacité du flux financier et d'un système de reporting ; il s'avère inévitable d'entreprendre des actions concrètes basées sur les résultats de cette étude avec des pistes d'amélioration. La mise en place progressive d'un système de suivi des flux financiers et l'amélioration du système de plateforme numérique en se basant sur les propositions des contenus de l'outil numérique. La formation continue en gestion financière tout en utilisation des outils de rapportage permettant d'assurer une compréhension ensemble des informations requises lors du rapportage et la constitution des pièces en se référant aux normes dans les manuels.

On va développer et mettre en œuvre un canevas unique pour le rapportage financier à tous les niveaux pour faciliter la mise en place des audits réguliers pour vérifier de l'utilisation des fonds et s'assurer que les allocations sont utilisées conformément aux objectifs fixés dans le Programme Emploi Contractualisé/Programme d'Emploi. Ces audits devraient être réalisés par des tiers indépendants pour garantir leur objectivité.

⁸ si la valeur la plus basse de la première variable est associée à la valeur la plus basse de la deuxième, et ainsi de suite jusqu'à la valeur la plus haute, on obtiendra une corrélation de 1. Si la valeur la plus forte de la première variable est associée à la valeur la plus faible de la seconde, et ainsi de suite, et que la valeur la plus faible de la première est associée à la plus forte de la deuxième, on obtiendra une corrélation de -1. Si les rangs sont "mélangés", sans rapports entre eux, on obtiendra une corrélation autour de 0.

La simplification des procédures pour réduire les délais de transfert est plus importante afin d'assurer la disponibilité de fonds tout au long du calendrier de retrait. On va réduire le temps imparti pour l'élaboration de la liste des bénéficiaires de la caisse école (Liste des Bénéficiaires des Caisse Ecole), au lieu de 8 semaines, il est possible de le faire en 5 semaines depuis le nettoyage jusqu'à la répartition et attribution de montant dans la liste. On veut ajuster également pour la demande d'autorisation d'engagement au niveau du Bureau de Suivre des Engagement en 4 semaines au lieu de 18 afin d'atteindre un délai d'exécution de Ressource Propre Interne en 26 semaines. Une harmonisation de l'organisation entre le deux Ministère de l'Education Nationale, Ministère des Finances et de Budget est indispensable afin de fluidifier le transfert des fonds destinés aux bénéficiaires pour atteindre le retrait à temps des subventions caisse école avant la rentrée scolaire.

La mise en place des systèmes de communication efficaces pour assurer la transmission rapide et précise des informations financières est indispensable pour l'amélioration de la qualité de l'éducation. La création du mécanisme de retour d'information permettant aux établissements de partager leurs expériences et suggestions concernant le dispositif de reporting et la gestion des allocations contribuera à l'amélioration continue du système de reporting.

Finalement, pour les prestataires financiers, la négociation de réduction possible des frais de transaction plus bas pour l'intérêt des interventions dans les secteurs sociaux. Il est aussi primordial d'étudier la possibilité d'un paiement de proximité au niveau de chaque commune afin de renforcer la confiance entre les parties prenantes pour l'amélioration- la qualité de l'éducation dans nos établissements scolaires publics.

VI- CONCLUSION

L'évaluation des flux financiers et du dispositif de reporting du paiement des allocations des caisses écoles relatifs au financement de l'éducation revêt une importance cruciale pour garantir une gestion transparente, efficace et équitable des fonds destinés aux établissements scolaires publics. Cette étude a permis d'analyser les pratiques de différents circuits financiers à savoir le prestataire de services financiers et le Réseau Comptable du Trésor Public (RCTP). À travers l'analyse des circuits financiers en place, nous avons pu mettre en lumière leurs avantages respectifs, notamment en termes de rapidité et de traçabilité des fonds. Ainsi, La mise en œuvre d'un système de transfert de fonds à temps aux établissements publique améliore significativement la réussite de la réalisation notamment sur l'indicateur d'efficacité en éducation.

En bref, cette étude met en lumière les forces et les faiblesses des circuits financiers pour le transfert des fonds aux établissements scolaires publique et propose des recommandations concrètes pour améliorer la gestion et le rapportage financier où le taux d'investissement dans l'éducation doit couvrir ensemble la dépréciation du capital humain tels que le taux d'abandon scolaire et le taux d'exclusion scolaire pour maintenir un niveau de capital humain constant. En somme, un système de transfert de fonds efficace et ponctuel est un moteur essentiel pour améliorer la qualité de l'éducation et atteindre l'objectifs de la réussite de réalisation⁹ éducative à Madagascar.

VII- REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] ALEXANDRE LÉNÉ, (2005). L'éducation, la formation et l'économie de la connaissance : approches économiques, clerse-ifresi, université de Lille 1, éducation et sociétés.

[2] BECKER (1964) "Investment in Human Capital : a Theoretical Analysis", *Journal of Political Economy*, 70, pp. 9-49. *Journal of Political Economy*, 70, pp. 9-49.

[3] CHRISTIAN BELZIL (2004) : un modèle économétrique dynamique de l'abandon scolaire au Québec et en Ontario ; centre national de recherche scientifique gate, Université de Lyon 2, IZA, CIREQ et CIRANO.

[4] DENISON, E. F.(1962).«Education, economics growth and gaps in information» , *Journal of Political Economy*, 70, pp. 124-128.

[5] FRANCESCA MARCHETTA, TOM DILLY (2019) supporting education in africa: opportunities & challenges for an impact investor ; FERDI.

[6] Marcel D., Claude M., Nathalie V. B. (2001) : dropout, school performance and working while in school : an econometric model with heterogeneous groups, Montréal.

[7] MICHAËL GOUJON, SOSSO F. (2016) : human assets index : retrospective series, CERDI-CNRS-University of Auvergne.

⁹ Evaluation de taux d'abandon et de taux de promotion scolaire par rapport au modèle économétrique (9)

[8] MINCER (1974) : Schooling, Experience, and Earnings, NBER, ISBN: 0-870-14265-8

[9] Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle : Plan Sectoriel de l'Éducation (2018-2022), pour une éducation pour tous, garantie du développement durable.

[10] PIERRE LADERRIÈRE (1999) : ÉCONOMIE ET POLITIQUES EDUCATIVES
NECESSITE ET CONTRAINTES Revue internationale d'éducation de Sèvres.

[11] PSACHAROPOULOS G. & HARRY ANTHONY P (2004) : Returns to Investment in Education. Education Economics, Vol. 12, No. 2.

[12] ROHEN D'AIGLEPIERRE (2011) : économie de l'éducation dans les pays en développement : Essais sur l'aide internationale à l'éducation Thèse de doctorat en sciences économiques. Université d'auvergne, Clermont-Ferrand 1 (CERDI)

[13] ROHEN D'AIGLEPIERRE (2012) exclusion scolaire et moyens d'inclusion au cycle primaire à Madagascar.

[14] SLOBODAN DJAJIC ET AL (2019) : optimal education policy and human capital accumulation in the context of brain drain ; Cambridge University Press.

[15] TATIANA E. RAZAFINDRAVAO, LUDONIE VELONTRASINA, STEPHANO C. RAKOTOZAFINIAINA, ANDRIATSILAVO MASOANDRO RAKOTOARIMANANA

(2012) : Repenser le système éducatif pour un meilleur avenir, Education à Madagascar Policy paper3.